



L'essentiel de la semaine

Cette semaine s'annonce variable entre nuages et averses

Poireau : toujours des vols de thrips, rouille en progression à Surtainville.
Oignon : mildiou en progression dans les oignons de semis au Mont Saint Michel.
Salade : toujours des chenilles et des pontes selon les secteurs.
Chou : présence de chenilles de teigne à Surtainville.
Carotte, céleri, persil : captures plutôt stables au Mont Saint Michel.

SOMMAIRE :

POIREAU	2
OIGNON	4
SALADE.....	5
CHOU.....	6
CAROTTE-CELERI-PERSIL	8

Animateur référent

Marie-Laure BLANC
FREDON BN
02.31.46.96.53
ml.blanc.fredonbn@wanadoo.fr

Animateur suppléant

Marielle SUIRE
CA 76
02.35.59.47.50
marielle.suire@seine-maritime.
chambagri.fr

Directeur de la publication

Daniel GENISSEL
Président de la Chambre
régionale d'agriculture de
Normandie

BSV consultable sur les sites
des DRAAF, des Chambres
d'agriculture

Abonnez-vous sur
www.normandie.chambagri.fr

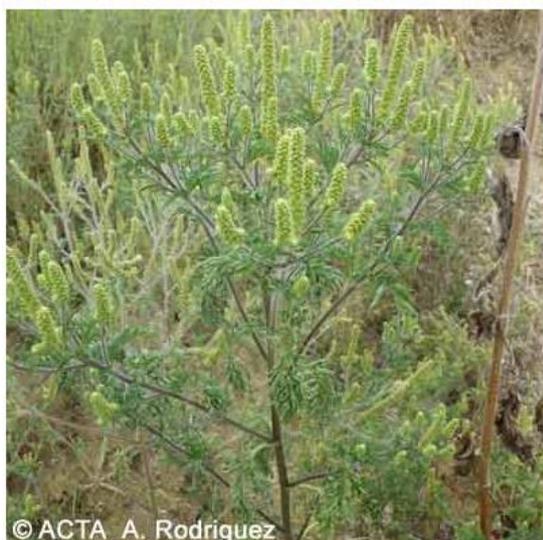
Action pilotée par le ministère chargé
de l'agriculture, avec l'appui financier
de l'Office national de l'eau et des
milieux aquatiques, par les crédits
issus de la redevance pour pollutions
diffuses attribués au financement du
plan Ecophyto.

En fin de bulletin : ADVENTICE

Vous trouverez ci-joint une fiche de reconnaissance
et de gestion des foyers d'ambrosie réalisée par
l'observatoire ambrosie du réseau FREDON France.



Ambrosie à feuilles d'Armoise : Plante adulte



L'**Ambrosie à feuilles d'armoise** (*Ambrosia artemisiifolia* L.) est une plante invasive capable de coloniser les milieux agricoles. Outre le fait qu'elle soit compétitrice vis-à-vis des cultures, son pollen présente un fort pouvoir allergisant, responsable de diverses pathologies, notamment de l'appareil respiratoire. Ainsi, la lutte contre cette plante préoccupe un public varié : les collectivités, les agriculteurs, les gestionnaires de milieux, le grand public, etc.

© ACTA_A. Rodriguez



POIREAU :

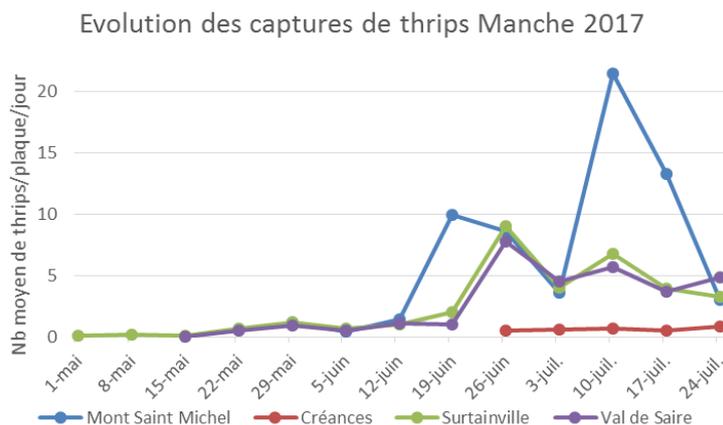
Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	5 parcelles plantées	De début grossissement à proche récolte
La Haye Pesnel	1 parcelle en AB	Début grossissement
Coutances / Lingreville	2 en AB parcelles uniquement piégeage teigne du poireau	Début grossissement
Créances	7 parcelles plantées dont 1 en AB	De début grossissement à grossissement
Surtainville	6 parcelles plantées 1 pépinière en AB	Plantation des semaines 19 à 25 Semis de la semaine 17
Val de Saire	5 parcelles plantées	Plantation des semaines 14 à 25

Thrips :Observations :

Malgré les averses de la semaine dernière, les thrips se maintiennent dans les parcelles :

- Mont Saint Michel, présence d'eau dans les fûts au moment de l'observation. Des thrips ont été notés dans toutes les parcelles du réseau, sur 4 à 24% des plants,
- La Haye-Pesnel, des thrips sont présents sur 40% des plants.
- Créances, des individus ont été observés dans six parcelles sur 8 à 100% des plants,
- Surtainville, des thrips sont notés dans six parcelles sur 8 à 52% des plants,
- Val de Saire, des thrips sont présents dans toutes les parcelles du réseau sur 7 à 37% des plants notés.

Relevé des pièges :

Les captures sont en augmentation uniquement dans le Val de Saire.
Le suivi des vols de thrips est réalisé à l'aide de pièges chromatiques bleus.

Modélisation Thrips CTIFL/SILEBAN sur plateforme INOKI au 24 juillet :

Date théorique des émergences d'adulte

Mont Saint Michel	Pas d'émergence cette semaine.
Créances	Pas d'émergence cette semaine.
Surtainville	Pas d'émergence cette semaine.
Val de Saire	Pas d'émergence cette semaine.

Les prévisions fournies ici sont sous réserve de l'évolution des données météo.

Prophylaxie :

L'irrigation permet d'atténuer les populations.

Evolution du risque : les conditions climatiques annoncées pour cette semaine seront moins favorables au développement des populations de thrips. Surveillez tout de même vos parcelles car suite aux conditions sèches des semaines précédentes, des thrips sont installés dans certaines parcelles, le risque est toujours présent.

Teigne :

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

Observations :

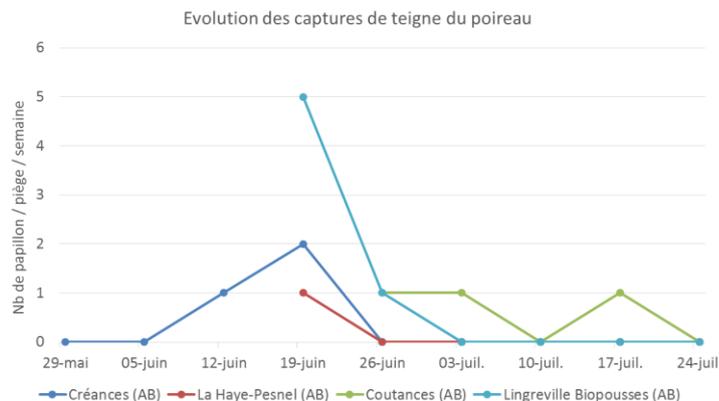
Les premières chenilles sont signalées dans une parcelle conduite en AB près de Coutances.

Relevé des pièges :

Les captures sont nulles dans les parcelles du réseau.



Chenille et dégâts de teigne

**Evolution du risque :**

Le risque débute près de Coutances puisque les premières chenilles ont été observées sur cette zone. Surveillez vos parcelles.

Rouille :

Cette maladie est en progression sur le secteur de Surtainville touchant deux parcelles sur 40 à 80% des plants. Dans les autres secteurs, cette maladie est relevée ponctuellement.

Prophylaxie : privilégiez les variétés peu sensibles.

Evolution du risque :

Les conditions humides et pluvieuses annoncées pour cette semaine vont être favorables au développement de cette maladie. La pression de la rouille est en augmentation sur le secteur de Surtainville, elle reste faible pour les autres secteurs. Surveillez vos variétés sensibles.

Alternaria :

Cette maladie est observée dans deux parcelles au Mont Saint Michel proche de la récolte ainsi que dans trois parcelles du val de Saire et deux à Surtainville.

Evolution du risque :

Les humidités matinales sont favorables à cette maladie, à surveiller notamment en cas d'augmentation des températures car ce champignon apprécie les conditions chaudes et humides.

OIGNON :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	3 parcelles de semis	Début bulbaison

Thrips :

Des thrips sont toujours présents dans toutes les parcelles sur 100% des plants avec des effectifs allant de 1 à 5 individus à plus de 10 individus (adultes et larves) par plant.

Nuisibilité :

Sur oignon, les thrips sont souvent peu préjudiciables sauf en cas de populations importantes en conditions très favorables (temps chaud et sec). Pour l'oignon blanc botte, le feuillage peut être déprécié en cas de forte population.

Evolution du risque :

Les conditions climatiques annoncées pour cette semaine seront moins favorables au développement des populations de thrips.

Mildiou :

Observations :

Des taches récentes et sporulantes ont été observées dans les trois parcelles d'oignons de semis au Mont Saint Michel.

Les cultures d'oignon sont sensibles au mildiou causé par le champignon *Peronospora destructor* à partir du stade 2 feuilles.

Modélisation Miloni INOKI au 24 juillet sur semis ou plantation réalisés début 2017.

Station	Dates des dernières contaminations	Génération en cours	Sorties de taches à venir
Mont Saint Michel	Pas de contamination en cours		

Les prévisions fournies sont sous réserve de l'évolution des données météo.

Seuil indicatif de risque :

1^{ère} génération : aucun risque.

2^{ème} génération : le risque mildiou débute pour les bulbilles et les oignons de semis précoces.

3^{ème} génération : le risque mildiou débute pour les oignons de semis.

Le risque est immédiat lorsque du mildiou sporulant est observé dans le secteur, quelle que soit la génération.



Tache sporulante de mildiou

Evolution du risque :

Même si le modèle n'enregistre pas de contamination, le risque est important sur les oignons de semis dans ce secteur.

SALADE :

Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Type	Stade
Mont Michel Saint	4 parcelles dont 1 uniquement en piégeage noctuelle 2 parcelles	Laitue Frisée	De 6 feuilles à pomaison
La Pesnel Haye-	1 parcelle en AB	Batavia rouge	Récolte
Créances	2 parcelles dont 1 en AB	Laitue	De 6 à 10 feuilles
Surtainville	2 parcelles	Laitue	Plantation des semaines 22 et 26
Val de Saire	8 parcelles	Batavia, laitue, trévisse	Plantations des semaines 22 à 29

Puceron :

Ponctuellement quelques individus ailés ont été observés à Surtainville sur 1% des plants.

Seuil indicatif de risque :

Pour les productions de frais : 20% de salades occupées par au moins un puceron aptère en été.

Evolution du risque :

La pression est très faible. Surveillez la présence de la faune auxiliaire.

Chenille :

Observations :

Comme la semaine dernière et malgré la présence de limon sur le feuillage des chenilles ainsi que des dégâts ont été observés sur 20% des plants au Mont Saint Michel.

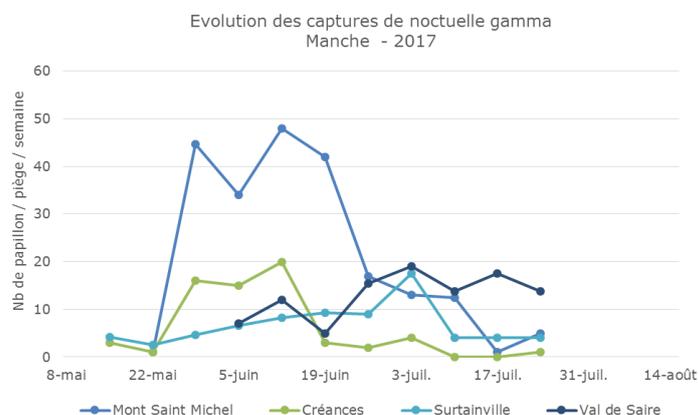
Sur Créances, des chenilles sont notées sur 40% des plants en AB et sur 28% des plants en conduite conventionnelle.

Des chenilles ont également été observées à Surtainville sur 2% des plants observés.

Relevé des pièges :

Les captures sont plutôt stables dans les bassins.

Le suivi par piégeage est complémentaire de l'observation et permet d'identifier les périodes de vol du papillon. Il est réalisé à l'aide de phéromones sexuelles spécifiques qui attirent uniquement les individus mâles.



Evolution du risque :

Surveillez la présence de chenilles dans vos parcelles.

Thrips :

Suite à la forte présence de limon sous les feuilles, il n'a pas été observé de thrips cette semaine dans les parcelles de laitue du Mont Saint Michel.

Evolution du risque :

Observez vos parcelles pour constater la présence ou l'absence de ce ravageur. Les conditions climatiques annoncées pour cette semaine seront moins favorables au développement des populations de thrips.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

Mildiou et sclérotinia :

Dans la parcelle à la Haye-Pesnel conduite en AB, la présence de *Bremia lactucae* (mildiou) est observée sur toutes les batavias rouge sur les feuilles les plus âgées. Dans cette même parcelle, du sclérotinia est présent sur 24% des plants.

Dans les autres parcelles du réseau, pas de mildiou.

Prophylaxie :

- arrosez le matin afin que le feuillage sèche rapidement, jamais le soir,
- attention à la densité de plantation,
- désherbez régulièrement les rangs pour favoriser l'aération.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des averses, des rosées et des irrigations.

Oïdium :

Cette maladie est relevée dans une parcelle du val de Saire sur 80% des trévises.

Evolution du risque :

Evolution à suivre.

CHOU - NAVET :Suivi :

Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	1 parcelle cabus	Proche récolte
Val de Saire	5 parcelles de cabus rouge et blanc	Plantation semaine 12 à 29
	1 parcelle de chou de Milan	
	1 parcelle de chou-fleur	Semis semaine 26
	1 parcelle de navet	
Surtainville	1 parcelle de cabus blanc	Plantation semaine 11 à 29 Semis semaine 15 et 17
	1 parcelle de chou-fleur	
	2 parcelles de navet	

Altise :

Quelques individus ont été observés dans deux parcelles du val de Saire sur 4 à 15% des plants.

Evolution du risque :

La pression reste faible et les averses annoncées ne sont pas favorables à ce ravageur. Surveillez la présence de ce ravageur essentiellement sur vos jeunes plants.

Puceron cendré et puceron vert :

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

La pression est très faible. Surveillez la présence de la faune auxiliaire.

Mouche du chou :Observations :

Aucun dégât n'a pour le moment été observé dans les parcelles du réseau.

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/semaine	19 juin	26 juin	3 juillet	10 juillet	17 juillet	24 juillet
Val de Saire	0,83	0,5	0,33	0,5	0	0,5
Surtainville	-	0,67	0,5	0,5	0,5	0,5

Les captures sont faibles dans le val de Saire et à Surtainville.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

Nuisibilité :

Les légumes racines comme le navet et le radis sont sensibles aux dégâts de ce ravageur pendant toute la durée de leur cycle. Sur chou, il convient de surveiller les jeunes plants.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol.

Evolution du risque :

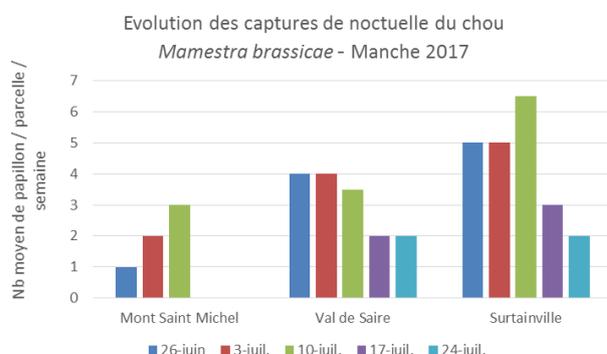
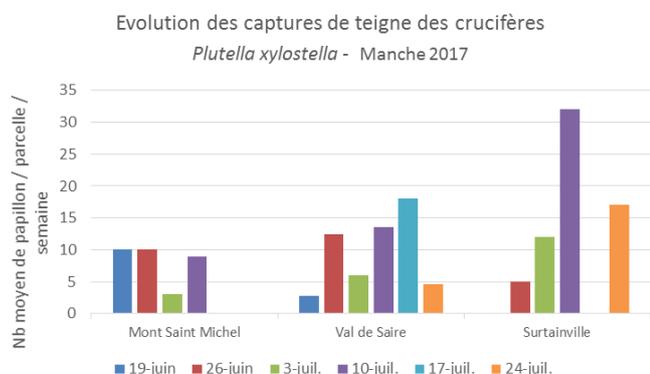
Quelques captures sont enregistrées, à suivre avec les prochains relevés. Maintenez les voiles anti-insectes sur les cultures sensibles.

Chenilles :**Observations :**

Des chenilles de teigne sont observées à Surtainville dans deux parcelles sur 16 à 35% des plants.



Chenille de teigne

Relevé des pièges :

Des captures sont enregistrées uniquement dans le nord Cotentin.

Le suivi par piégeage est complémentaire de l'observation et permet d'identifier les périodes de vol du papillon. Il est réalisé à l'aide de phéromones sexuelles spécifiques qui attirent uniquement les individus mâles.

Evolution du risque :

Les averses annoncées pour cette fin de semaine ne sont pas favorables au vol des papillons. La présence de chenilles peut occasionner de fortes défoliations selon le stade du chou et des souillures lors de la récolte si ces attaques se font au stade pommeau. Surveillez vos parcelles.

Thrips :

Des thrips sont observés dans une parcelle de cabus blanc du val de Saire sur 2% des plants.

Evolution du risque :

Observez vos parcelles pour constater la présence ou l'absence de ce ravageur. Les conditions climatiques annoncées pour cette semaine seront moins favorables au développement des populations de thrips.

Alternaria :

La présence de cette maladie est plutôt stable dans les parcelles du réseau.

Evolution du risque :

Evolution à suivre.

Maladie des taches noires :

Cette maladie est observée dans cinq parcelles du nord Cotentin sur 2 à 10% des plants.

Prophylaxie :

- rotation des cultures sans chou pendant 2 ans pour réduire l'inoculum,
- utilisation de variétés tolérantes.

Evolution du risque :

Evolution à suivre en fonction des averses, des rosées et des irrigations car cette maladie se développe en conditions humides.

Bactériose :

Des attaques de *Xanthomonas campestris* sont toujours relevées dans une parcelle du val de Saire sur 90% des plants.

Evolution du risque :

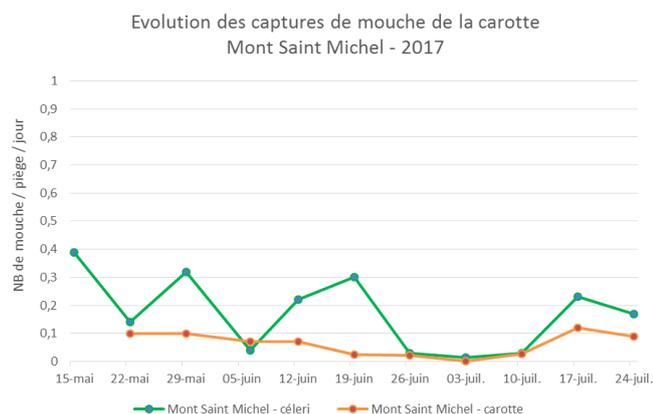
Cette bactérie a besoin de conditions chaudes et humides pour se développer, les températures actuelles sont moins favorables à son développement.

CAROTTE – CELERI - PERSIL :**Suivi :**

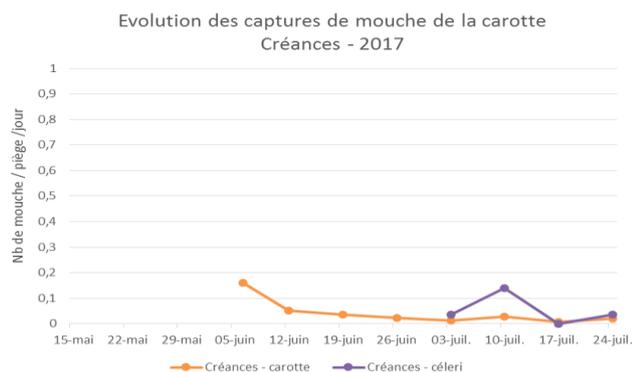
Bassin	Parcelles suivies	Stade
Mont Saint Michel	5 parcelles de céleri rave 5 parcelles de carotte	Début grossissement à grossissement Début grossissement à grossissement
Créances	6 parcelles de carotte 2 parcelles de céleri rave	Début grossissement à grossissement Grossissement
Surtainville	2 parcelles de céleri 4 parcelles de carotte	Plantation semaine 17 et 20 Semis semaine 17 à 26
Val de Saire	3 parcelles de carotte 3 parcelles de persil 1 parcelle céleri branche	Semis semaine 20 et 21 Plantation semaines 13 et 24 Plantation semaine 21

Mouche de la carotte :**Relevé des pièges :****Mont Saint Michel :**

Les captures sont plutôt stables dans les parcelles de carottes et de céleri.

**Créances :**

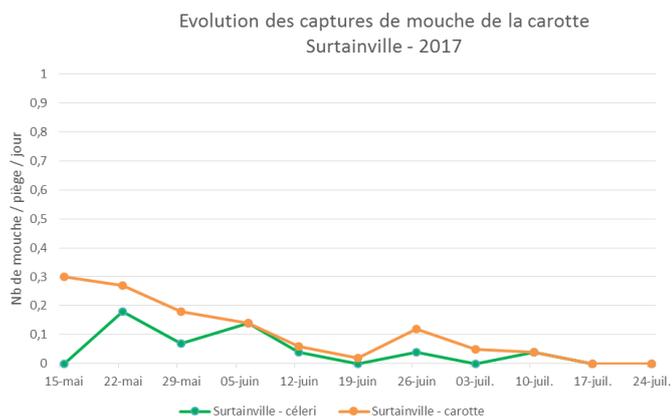
Les captures sont très faibles.



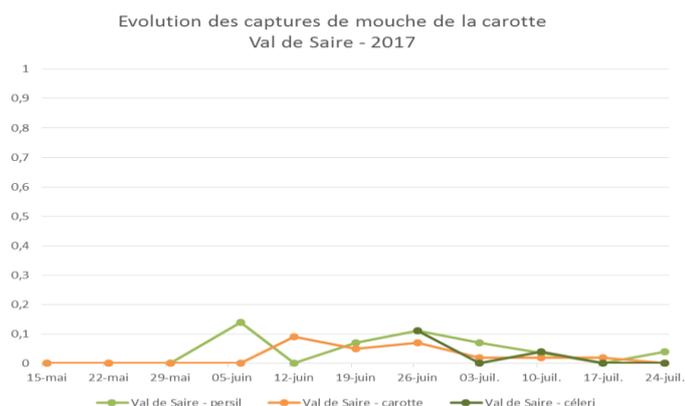
Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

Surtainville :
Les captures sont nulles dans les parcelles de ce secteur.



Val de Saire :
Les captures sont très faibles.



Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les cultures sensibles d'Apiacées (Ombellifères).

Evolution du risque :

Les captures sont stables au Mont Saint Michel, ce qui confirme le début du deuxième vol pour cette zone. Pour les autres secteurs, le deuxième vol n'a pas encore démarré, évolution à suivre.

Les fortes températures enregistrées courant juillet (T° du sol > 22°C) ont pu provoquer un arrêt de développement des pupes.

Mouche du céleri :

Relevé des pièges :

Nb moyen de mouche/piège/jour	12 juin	19 juin	26 juin	3 juillet	10 juil	17 juil	24 juil
Mont Saint Michel	0	0	0	0	0	0	0
Surtainville	0	0	0,07	0,035	1	0	0,035
Val de Saire	0	0	0,04	0,035	0	0	0

Les captures sont très faibles sur le secteur de Surtainville. Quelques galeries ont été observées dans une parcelle de ce secteur sur 8% des plants.

Nuisibilité : les larves sont responsables des galeries observées sur le feuillage du céleri et peuvent provoquer le dessèchement du feuillage des jeunes plantules.

Sur céleri-rave : sur jeunes plants, jusqu'à 3 semaines après plantation,

Sur céleri-branché : pendant tout le cycle, dépréciation du feuillage.

Prophylaxie : la pose et le maintien d'un voile anti-insecte est recommandé pendant la durée du vol sur les jeunes plants.

Evolution du risque :

Le vol très faible sur le secteur de Surtainville. Evolution à suivre avec les prochains relevés.

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

Puceron :

Aucun puceron n'a été observé dans les parcelles du réseau.

Seuil indicatif de risque :

Carotte : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies.

Céleri rave : 10% de plantules avec pucerons jusqu'au stade 3 feuilles vraies ou 3 semaines après la plantation.

Céleri branche et persil : 10% de plants avec colonie d'aptères pendant tout le cycle.

Evolution du risque :

Surveillez vos jeunes plantules et l'activité de la faune auxiliaire dans vos parcelles.

Septoriose :

Cette maladie est stable dans les deux parcelles de céleri branche de Surtainville.

Des taches ont été observées dans une parcelle de la zone de Créances.

Modélisation Septocel sur plateforme INOKI au 24 juillet :

Des contaminations ont été enregistrées sur tous les postes météo la semaine dernière. Le risque débute à partir des sorties de taches de la 3^{ème} génération.

	Génération	Date des contaminations
Mont Saint Michel	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	Du 16 et 17 juillet.
Créances		Du 16, 17, 22 et 23 juillet
Surtainville		Du 16, 17, 19 et 20 juillet.
Val de Saire		Du 17, 22 et 24 juillet

Les prévisions fournies ici sont sous réserve de l'évolution des données météo.

Evolution du risque :

Des contaminations ont été enregistrées la semaine dernière.

Cette maladie se développe par foyer dans les endroits les plus humides de la parcelle. L'eau est indispensable à la germination des spores.

Alternaria :

Cette maladie est présente et stable, dans une parcelle du Mont Saint Michel proche de la récolte et dans une parcelle du val de Saire. L'alternaria s'attaque tout d'abord aux feuilles les plus âgées.

Evolution du risque :

Cette maladie est favorisée par les fortes températures et l'humidité.

Crédit photos : FREDON BN

Ce bulletin est une publication gratuite, réalisée en partenariat avec

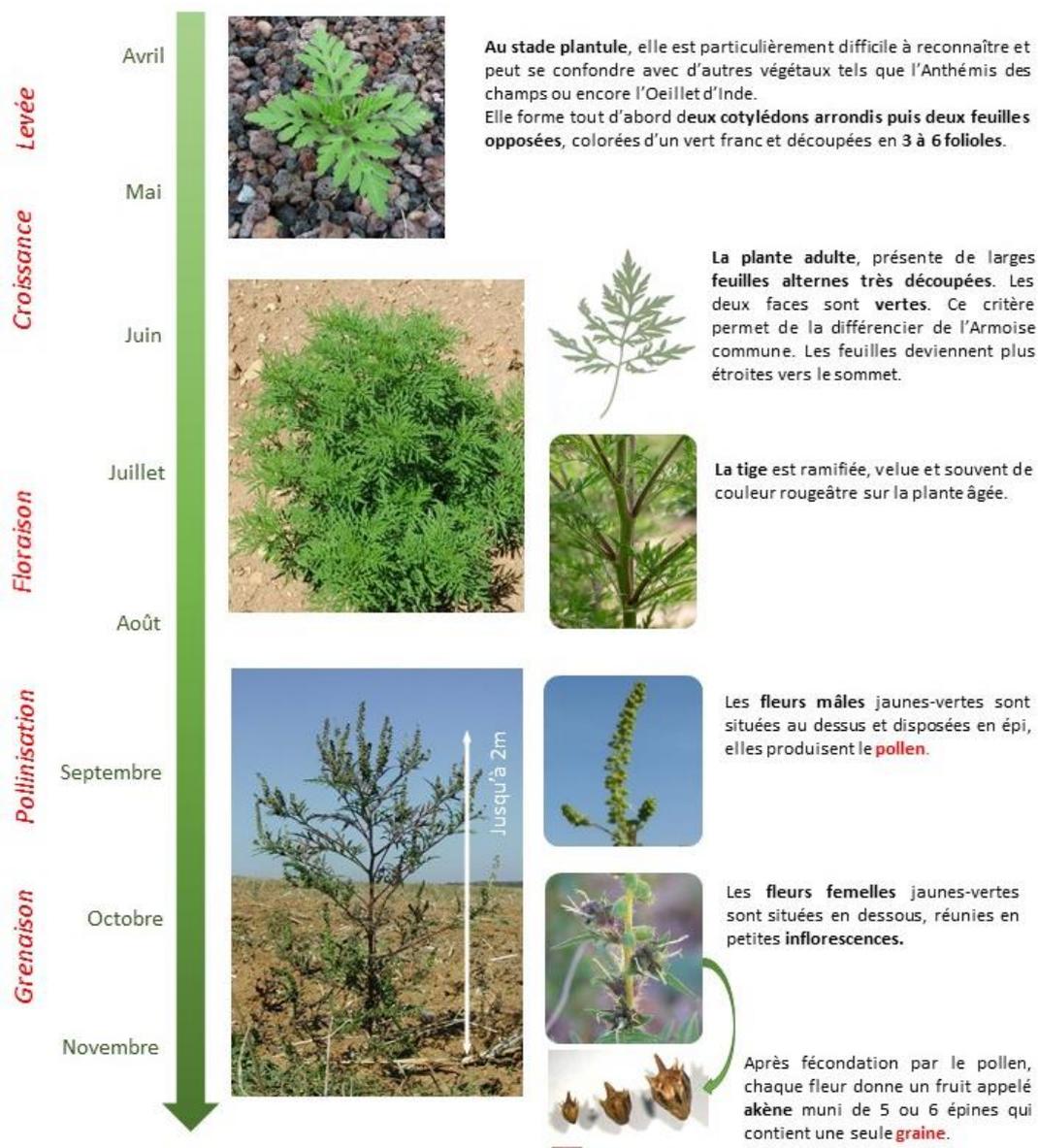
Chambres d'agriculture, SILEBAN, DRAAF Haute et Basse-Normandie, AGRIAL, LUNOR, GRAB HN et producteurs
Lycée Horticole de Coutances, Agrobio Basse-Normandie

LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE : UN ENJEU DE SANTE PUBLIQUE ET AGRICOLE

QUELQUES ELEMENTS DE BIOLOGIE POUR LA RECONNAITRE

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante annuelle de la famille des Astéracées, la même que le tournesol. Considérée comme une mauvaise herbe elle, peut atteindre une hauteur jusqu'à deux mètres au moment de la floraison.

Les dates indiquées dans le schéma ci-dessous sont données à titre indicatif et peuvent varier selon la géographie et les conditions du milieu.



QUELLE GESTION ?

Objectifs : Interrompre le cycle de l'ambrosie

⇒ Empêcher la plante de produire du pollen pour limiter les allergies

⇒ Empêcher la plante de produire des semences pour limiter l'invasion

Il est indispensable de poursuivre les actions de lutte sur plusieurs années pour éradiquer la plante.

Les techniques préventives : pour éviter l'établissement de nouvelles populations d'ambrosies.

Couverture du sol

Cette méthode préventive permet d'éviter la germination des semences, dans des zones que l'on sait colonisées, grâce à la mise en place d'une structure recouvrant le sol. Celle-ci peut être de différente nature : mise en place d'une végétation, de membrane textile ou d'un paillis.

Surveillance des terres rapportées

Il est essentiel de vérifier la provenance des terres rapportées lors de chantiers de construction ou d'aménagements paysagers. Il existe des méthodes pour détecter la présence de semences d'ambrosie dans les lots de terres. Par ailleurs, il ne faut pas déplacer des terres que l'on sait contaminées par l'ambrosie.

Les techniques curatives : pour détruire ou limiter le développement des individus déjà établis.

Arrachage manuel

Cette méthode permet une destruction complète de la plante. Elle est très coûteuse en temps de travail et peut donc être utilisée sur un nombre de plants limité. Elle doit se faire uniquement avant la floraison pour éviter l'exposition au pollen. Veiller à bien déraciner le plant. Le port de gants est fortement conseillé.

Fauchage - Broyage

Ces méthodes permettent de diminuer la quantité de pollen et de semences sur de larges surfaces, comme les linéaires, mais ne permettent pas une destruction complète de la population car l'ambrosie a tendance à repousser facilement. Plusieurs interventions sont souvent nécessaires pour une bonne efficacité.

Pâturage

Les ovins, caprins et bovins peuvent être utilisés pour consommer les ambrosies. Il est préférable de faire intervenir les troupeaux avant la floraison. Le pâturage est utile particulièrement pour les zones difficiles d'accès pour les outils tels que certains espaces verts, mais aussi dans les chaumes, après la récolte des céréales.

Désherbage thermique

Très consommateur en énergie, le désherbage par brûleur thermique peut être utilisé sur de petites surfaces et permet de détruire les plants très rapidement. Il existe également des outils utilisables en bord de route.

Désherbage mécanique

Cet ensemble de techniques, telles que le déchaumage et le binage, font intervenir des outils mécaniques pour détruire la plante en perturbant le sol. Le désherbage mécanique est utilisé surtout en milieu agricole, mais il peut être adapté à d'autres milieux. Il est assez efficace mais parfois difficile à mettre en œuvre.

Désherbage chimique

En dernier recours, le désherbage chimique permet de détruire complètement la plante mais peut présenter, selon le produit utilisé, l'inconvénient de laisser le sol à nu, ce qui favorise la germination de nouveaux plants. Les produits utilisés en milieu agricole sont pour la plupart interdits dans les autres milieux, où seuls sont autorisés les procédés de biocontrôle, les produits qualifiés à faible risque et les produits dont l'usage est autorisé en agriculture biologique.

PAS UNE AMBROISIE MAIS DES AMBROISIES

Si la plus connue et la plus problématique reste l'Ambroisie à feuilles d'armoise, d'autres espèces se développent sur le territoire métropolitain en particulier **l'Ambroisie trifide** (*Ambrosia trifida*) et **l'Ambroisie à épis lisses** (*Ambrosia psyllostachya*) qui sont elles aussi envahissantes et possèdent un fort pouvoir allergisant.

TOUS CONCERNES

L'ambroisie est aujourd'hui considérée comme un véritable problème de santé publique. D'après les données disponibles, plus le taux de pollen dans l'air est élevé, plus l'apparition de nouvelles allergies apparaît. Par exemple, en Hongrie où la quasi-totalité du territoire est envahi, 60% de la population est allergique. Chacun est donc potentiellement allergique à cette plante.

Les problèmes de santé dus à l'ambroisie ont un coût ! En Rhône-Alpes, environ 400 000 personnes ont été atteintes d'allergies provoquées par la plante en 2016, ce qui a engendré des dépenses de santé de plus de 20 millions d'euros pour cette même année.

Devant les enjeux sanitaires, de nombreuses actions sont menées en France et la lutte contre les ambrosies s'inscrit dorénavant dans le Code de la santé publique : deux textes d'application de la loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé fixent un cadre national pour la lutte contre ces espèces. Le 3ème plan national santé environnement 2015-2019 prévoit également une action spécifique contre l'ambroisie. Le plan d'actions porte notamment sur la surveillance du développement de cette plante et l'évaluation de l'exposition de la population.

Il est important d'agir tôt afin d'enrayer la propagation de cette plante dans les régions encore peu touchées.

UN OUTIL POUR SIGNALER L'AMBROISIE



La plateforme "Signalement Ambroisie" permet à toute personne de contribuer au repérage de l'ambroisie. De couverture nationale, elle permet de réaliser un signalement sur n'importe quelle commune de France métropolitaine. Elle dispose d'une cellule de gestion qui assure l'assistance technique aux usagers et le suivi des signalements. C'est également un outil pour le référent ambroisie qui reçoit le signalement.

Cet outil permet :

- D'accéder à une cartographie des sites colonisés
- De suivre la gestion des signalements
- D'inclure tous les usagers dans la lutte contre l'ambroisie

Un kit de communication sur la plateforme est à disposition sur la page d'accueil du site : www.signalement-ambroisie.fr

Quatre moyens sont disponibles pour signaler l'ambroisie :

 www.signalement-ambroisie.fr	 Application mobile	0 972 376 888  Téléphone	contact@signalement-ambroisie.fr  Courriel
---	---	---	---

Le signalement est transmis au référent ou, à défaut, à la mairie de la commune concernée.

- Le référent a accès à la cartographie des signalements sur son territoire
- Il peut en modifier le statut : à valider, validé détruit, validé non détruit, signalement erroné, déjà signalé.

Pour plus d'infos : **Observatoire des ambrosies**

www.ambrosie.info et www.ambrosie-blog.org

observatoire.ambrosie@fredon-france.org

29 – 33 Avenue des Champs Elysées

75008 Paris

+33 (0)7 68 999 350

+33(0)1 53 83 71 75

